

LE PROGRÈS PASSE PAR L'INNOVATION

Un partenariat...



PARTENAIRE DU PROGRÈS

En rapprochant performance financière et progrès médical à travers un fonds labellisé ISR, OFI Asset Management promeut la finance responsable et solidaire et soutient les projets de la Fondation de l'Avenir.

Fondée en 1971, OFI Asset Management compte parmi les plus importantes sociétés de gestion avec 65 Mds d'encours gérés. Elle figure au 3^e rang des sociétés de gestion ISR du marché français.

Adossée à deux grands groupes institutionnels, la Macif et la Matmut, OFI Asset Management se distingue par un ancrage fort dans l'économie sociale, grâce aux partenariats développés avec les membres du GEMA et de la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

La gestion collective et la gestion sous mandat constituent le cœur d'activité du Groupe et couvrent les principales classes d'actifs, types de gestion et zones géographiques.



ACCÉLÉRATEUR DE PROGRÈS MÉDICAL

Depuis près de 30 ans, la Fondation de l'Avenir soutient la recherche médicale appliquée. Forte de ses 55 000 donateurs particuliers et de ses 50 partenaires, elle a financé plus de 1 000 projets de recherche, et a contribué à des découvertes capitales.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation de l'Avenir a été créée en 1987.

Elle joue le rôle indispensable de passerelle entre la recherche fondamentale et l'application concrète du soin au bénéfice des patients. Sa mission est d'apporter des résultats cliniques à court et moyen terme en répondant au besoin de financement des chercheurs. Elle intervient sur de nombreuses thématiques : chirurgie, handicap, psychiatrie, thérapie cellulaire, imagerie médicale, innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

En septembre 2015, la Fondation investit dans la médecine du futur et crée le Fonds Avenir santé numérique.

... au service de la santé numérique

UN INVESTISSEMENT INNOVANT POUR LA SANTÉ NUMÉRIQUE

Avenir Partage ISR est un exemple d'innovation en matière de produit d'investissement altruiste. Grâce au partenariat entre OFI Asset Management et la Fondation de l'Avenir, il combine trois objectifs : un objectif social, un objectif financier, et une contribution à l'intérêt général.

En investissant dans Avenir Partage ISR, le souscripteur devient partenaire en apportant son soutien au Fonds Avenir santé numérique au sein de la Fondation de l'Avenir.

L'investisseur peut alors bénéficier d'une réduction d'impôt dans la limite des plafonds applicables.

2 % de la valeur liquidative sont versés chaque année à la Fondation de l'Avenir, sous forme de dons, au moment du détachement de coupon.

Depuis la création d'Avenir Partage ISR en 2006, plus de 2,5 M€ ont été reversés à la Fondation pour financer des projets de recherche médicale.

AVENIR PARTAGE ISR

ORIENTATION DE GESTION

Avenir Partage ISR est un fonds diversifié investi dans des OPC d'actions européennes et d'obligations internationales **respectant les critères ESG ou ayant pour thématique le Développement Durable.**

L'allocation active mise en œuvre par les gérants permet une exposition pouvant aller jusqu'à 100 % sur les actions.

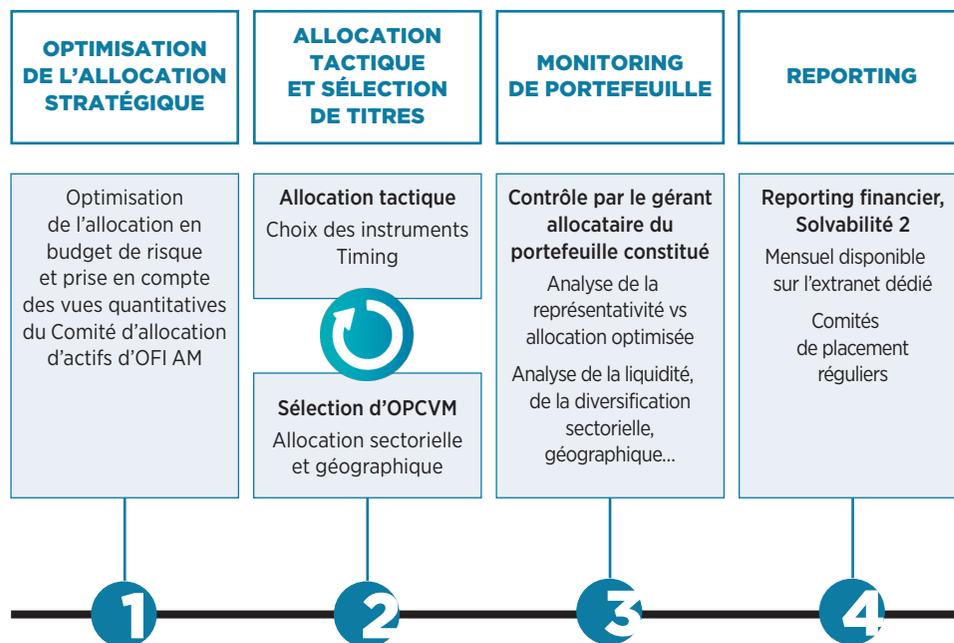
Ce fonds a la particularité de distribuer chaque année un coupon à la Fondation de l'Avenir, sous forme de don, pour financer son programme de recherche médicale appliquée et la santé numérique.

La gestion du fonds bénéficie de **deux moteurs de performances :**

- Une allocation stratégique systématique en budget de risque afin de réduire le risque et d'optimiser la performance à long terme grâce à la diversification
- Une approche discrétionnaire de la sélection des OPC afin de profiter des différents arbitrages, et en s'appuyant sur l'expertise ISR d'OFI AM.

Les gérants ont pour objectif de réaliser une performance de 5 % par an en moyenne sur 5 ans, avec un détachement de coupon de 2 % par an.

PROCESSUS DE GESTION



CARACTÉRISTIQUES

ENCOURS

12 M€ à fin janvier 2016

CODES ISIN

Part I : FR0010279034
Part A : FR0010814400

FORME JURIDIQUE

FCP

CLASSIFICATION AMF

Diversifiés

DATE DE CRÉATION

Part I : 17 mars 2006
Part A : 22 octobre 2009
Réorientation de gestion le 22 mai 2015

DEVISE

Euro

VALORISATION

Quotidienne

SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI Asset Management

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation / Distribution

FRAIS DE GESTION MAXIMUM

Part I : 0,60% - Part A : 1,65%

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

Néant

ÉQUIPE DE GESTION



Sophie BIGEARD

Responsable Multigestion Long-Only
Analyste-Gérant
18 ans d'expérience



Michaël FAY

Directeur des Gestions
Diversifiées OPC
13 ans d'expérience

LES ATOUTS

- Le partage, une approche différenciante de l'ISR
- Une grande flexibilité (poche actions de 0 à 100 %) pour bénéficier des retournements de marchés
- Une allocation stratégique systématique en budget de risque permettant d'optimiser la performance long terme
- Une approche discrétionnaire de la sélection des OPC basée sur plus de 20 ans d'expérience



LES LIMITES

- Risques liés aux marchés actions et obligataires
- Risque discrétionnaire lié à la sélection des OPC
- Risque de perte en capital



Document d'information non contractuel. Le présent document ne vise que les clients professionnels au sens de la directive 2004/39/CE, dite « directive MIF », du Parlement européen et du Conseil en date du 21 avril 2004 telle que modifiée ; les conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) ; les conseillers en investissements financiers (CIF). Il n'est pas destiné à être remis à des clients non professionnels, au sens de la directive précitée, ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPCVM et ses derniers états financiers font foi. Avant d'envisager toute souscription, il est recommandé de lire attentivement le plus récent prospectus et de consulter le dernier rapport financier publié par l'OPCVM, disponibles sur simple

demande auprès d'OFI Asset Management - 22, rue Vernier 75017 Paris ou des entités qui commercialisent l'OPCVM. Aucune exploitation commerciale même partielle des données qui y sont présentées ne pourra être effectuée sans l'accord préalable d'OFI Asset Management ou de ses filiales. OFI Asset Management et ses sociétés filiales déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent document et des conséquences qui pourraient en découler. Toute reproduction ou utilisation non autorisée de ces informations engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites judiciaires. La société de gestion ne saurait être tenue pour responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations contenues dans ce document. Le traitement fiscal propre à l'investissement en parts ou actions d'OPCVM dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié. Contact : OFI Asset Management - 22, rue Vernier 75017 Paris - Tél. : +33 (0) 1 40 68 17 17.

OFI Asset Management • 22, rue Vernier 75017 Paris • Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr • S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 42 000 000 € immatriculée au RCS Paris B 384 940 342 • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 • APE 6630Z

CONTACT

+33 (0)1 40 68 17 17
contact@ofi-am.fr

Suivez-nous !

